

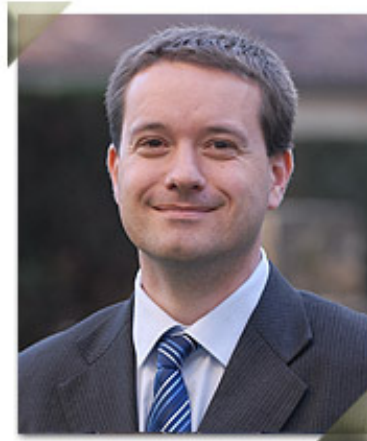
# Le Seignanx

un canton en  
mouvement

*Madame Monsieur,*

Il y a un an, le Seignanx a bien voulu faire de moi son Conseiller Général.

Je ne m'arrêterai ni sur l'immense fierté que j'ai éprouvée, ni sur l'accueil que l'Assemblée Départementale a réservé à son plus jeune élu. J'insisterai sur les devoirs qu'une telle désignation m'impose, et, après un an de fonction sur les décisions, les actions, les orientations que j'ai pu initier en collaboration avec les élus du Seignanx.



***Porter la parole de mon canton, initier un développement économique fort en partenariat avec les acteurs territoriaux, mettre les actions locales en cohérence avec la politique départementale, affirmer que dans le développement social et économique des Landes, le Seignanx est une part essentielle.*** Tel est le sens que j'ai voulu donner à mon action et à tous les dossiers portés par le Conseil Général : les aides sociales, le Parc d'Activités Economiques du Seignanx, le port de Tarnos, l'aéroport, les dessertes routières, les aides aux collectivités. Je n'omettrai pas de mettre en exergue l'action déterminante du Conseil Général dans l'implantation des usines Beltrame et Celsa à Tarnos.

Je voudrais aborder dans ce propos toutes les actions du quotidien, les aides individuelles et collectives, les rendez-vous personnalisés, ceux qui ont été pris et ceux que je vous invite à prendre auprès de moi.

Je veux évoquer aussi les deux cataclysmes qui ont ébranlé notre département et notre pays. La tempête « Klaus » n'était pas prévisible. Outre les traumatismes individuels, elle a broyé, torturé, anéanti tout un tissu économique. ***Le Conseil Général, en débloquant cinq millions d'Euros d'aide aux collectivités territoriales a été présent en l'instant.*** Je peux vous assurer que le Conseil Général suit ce dossier avec la vigilance la plus totale pour assurer la pérennité de notre massif forestier.

Et puis, il y a la crise, les efforts que fait le gouvernement en faveur des banques, et ceux que l'on demande aux salariés, les milliards qu'il distribue et ceux dont il est pingre. Le compte n'y est pas, mais lorsque la parcimonie des actes se conjugue avec les transferts de charges aux collectivités locales, le temps est venu de crier à la supercherie.

J'en terminerai donc par le développement de notre canton. Je sais, et nous le savons tous, qu'il occupe une place formidablement stratégique. ***Je sais, et nous le savons tous, que seule l'audace raisonnée est la clé de l'avenir.*** Je sais, et nous le savons tous, que la prochaine année sera déterminante.

***Et je souhaite qu'avec tous les élus du Seignanx, partage, solidarité, cohérence territoriale, au delà des mots, deviennent véritablement des faits.***

## Pour me contacter :

par mail :

[lionel.causse@cq40.fr](mailto:lionel.causse@cq40.fr)

par téléphone :

05 58 91 12 31

par courrier :

Le petit Lavignolle

40390 Saint Martin de Seignanx

Blog : [www.lionelcausse.fr](http://www.lionelcausse.fr)

**Lionel CAUSSE**

Conseiller Général des Landes  
Canton de Saint-Martin de Seignanx

## La solidarité départementale

Dans un contexte difficile, la mobilisation sur ce sujet doit être forte.

Enfants, jeunes, handicapés, personnes âgées, adultes fragilisés face à des conditions de vie difficiles : le Conseil Général prend en charge des situations très diverses et apporte un soutien direct ou indirect à de très nombreux habitants du département.

Dans un contexte social très dégradé, le rôle du département dans la lutte contre la pauvreté et l'aide à l'insertion des personnes en difficultés va devoir être profondément adapté.

Le revenu de solidarité active (RSA), remplacera en juin le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API). Les bénéficiaires de cette prestation doivent s'inscrire dans un parcours d'insertion, dont l'objectif est la mise en situation professionnelle durable.

L'organisation et les structures existantes (Comité du Bassin d'Emploi, Foyer des Jeunes Travailleurs, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi,...) dans le canton du Seignanx sont pleinement intégrées dans le plan départemental d'insertion et de lutte contre la précarité. Convaincu, comme moi de l'importance de des structures, le Conseil Général finance à hauteur de 20 000 € le CBE, 25 000 € le PLIE. Le FTJ bénéficie lui de différentes subventions pour un montant global dépassant les 90 000 €. Le travail effectué en collaboration avec les services du Conseil Général est très important sur notre territoire.

***Je considère que les résultats obtenus, sont très positifs tant sur le plan de l'accompagnement social que sur le plan de l'insertion et de l'aide à la reprise d'activité.***



## Le Parc d'Activités

### Le nouveau bureau du Syndicat Mixte du Parc d'Activités Economiques

Président :

Henri Emmanuelli

1er Vice Président :

Lionel Causse

2ème Vice Président :

Jean Marc Larre

Membres :

Christine Dardy

Eric Guilloteau

Jean Marc Lespade

## Le logement social

Le département soutient deux opérateurs qui gèrent la majorité du parc social : l'Office Public de l'Habitat des Landes et la société anonyme HLM des Landes.

Des aides sont attribuées pour chaque construction neuve et pour les rénovations afin de stabiliser le niveau des loyers.

Le logement est un droit auquel nos concitoyens doivent avoir accès. Pour qu'il devienne une priorité dans le Seignanx, les élus doivent s'engager fortement à produire des logements mais aussi à les rendre financièrement accessibles pour les habitants de ce territoire.

Dans notre canton, pour compléter l'offre à l'intérieur du Seignanx, les élus de Biarrotte travaillent avec l'Office Public pour la réalisation d'une petite résidence. Ce chantier est en phase d'appel d'offre et le financement s'élève à 508 000 euros TTC. Si les négociations aboutissent, les travaux pourraient démarrer très vite.

Sur la commune de Tarnos, l'Office Public de l'Habitat va lancer un important chantier de rénovation des résidences du Pissot et de Castillon. Les travaux doivent démarrer en avril, le financement est de :

Le Pissot : 2 878 000 € HT avec une aide du conseil général de 100 000€

Castillon : 990 000 € HT avec une aide du conseil général de 350 000 €

***Je suis très attaché à ce que des logements soient réservés pour les jeunes dans chaque nouvelle opération de construction publique, en collaboration étroite avec le Foyer des Jeunes Travailleurs dans le cadre du Foyer Soleil (logements répartis sur l'ensemble du territoire du Seignanx).***

## L'emploi : 500 créations dans la sidérurgie à Tarnos

Au port de Tarnos, depuis l'automne 2008, sur un terrain de 7 hectares, propriété du Conseil Général des Landes, la société BELTRAME a commencé la construction d'un laminoir. Grâce à ce laminoir, BELTRAME va fabriquer des tôles d'acier fin. Pour cette nouvelle activité (50 millions d'euros d'investissement), BELTRAME a commencé à recruter plus d'une centaine d'employés. La production devrait démarrer en 2010.

Sur le même site, le Conseil Général et la Région Aquitaine mettent à disposition 37 hectares pour que CELSA construise 2 nouveaux laminoirs. Cette activité devrait permettre à CELSA d'embaucher plus de 400 salariés. Pour permettre de faire vivre ces deux projets le Conseil Général a fait le choix de signer un bail à construction sur 70 ans. Cette mise à disposition permet au Conseil Général de rester propriétaire de ces espaces stratégiques sur le port.

En complément de ces installations, le Conseil Général a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'une nouvelle voie d'accès à la plage de la Digue. Cette voie va permettre de dissocier les flux industriels et touristiques.

***Je veillerai à ce que les engagements de ces deux sociétés, en matière d'emplois et de protection de l'environnement soient respectés.***



Signature de l'accord Beltrame / Conseil Général

## Les Activités Economiques du Seignanx avance

Le projet de Parc d'Activités Economiques du Seignanx est porté depuis 2005 par un syndicat mixte associant la Communauté de Communes (30%) et le Conseil Général des Landes (70%). Ce syndicat, présidé par Henri Emmanuelli, vient de renouveler son bureau. Au sein de ce bureau, nous venons de prendre trois décisions importantes concernant l'avancement de ce projet structurant pour le Seignanx.

Grâce à une procédure simplifiée, la partie Tarnosienne du parc va être mise en chantier rapidement pour répondre aux attentes des PME locales qui ont besoin d'espace pour se développer.

***A ma demande, le Conseil Général a commandé une étude commerciale détaillée concernant la partie Ondraise du parc. Cette étude, rendue en avril, va nous permettre de choisir, de manière pertinente, les activités commerciales à implanter sur cet espace.***

La partie Saint-Martinoise est désormais subordonnée à la révision du PLU de la commune.

Pour ce parc d'activités, que nous souhaitons tous exemplaire en matière de développement durable, 2009 sera une année d'aménagement et de négociations avec les différents promoteurs. L'année 2010 devrait voir les premières entreprises s'y installer.

## Les déplacements dans le Seignanx

Le chantier de la mise à 2x3 voies de l'A63 entre Ondres et Biriattou vient d'être lancé. Il se déroulera entre 2009 et 2016. Ce projet rentre dans le cadre d'un contrat d'entreprise entre ASF et l'Etat.

Il consiste en :

- la création d'une troisième voie pour améliorer la sécurité et la fluidité du trafic
- la réalisation de protections acoustiques au bénéfice des riverains
- l'adaptation des réseaux de collecte et de traitement des eaux de l'autoroute
- l'amélioration des passages pour la faune.

Les travaux du département de prolongement de la RD85 entre l'A63 et la RD817 (ex RN 117) sont, bien évidemment, compatibles avec ce projet et permettront d'améliorer la circulation sur le Seignanx.

De plus, le Conseil Général n'a pas attendu ce projet pour définir en partenariat avec les communes concernées une politique de gestion des abords de la RD810 (ex RN10) entre Saint-Geours et Bayonne. L'objet est de permettre à la RD810 de conserver ses fonctions de transit, d'envisager à terme un transport en commun en site propre pour les secteurs les plus chargés et d'assurer des fonctions urbaines imposées par le développement et l'urbanisation le long de cet axe.

## L'environnement

Le département des Landes est acteur et partenaire pour le développement durable. Le budget global de ses actions en faveur de l'environnement sera de 32 millions d'euros en 2009.

Pour conserver nos plages propres et attractives, le Conseil Général coordonne les actions de protection et de gestion du littoral. En partenariat avec les communes d'Ondres et de Tarnos, le Conseil Général assure la maîtrise d'ouvrage du nettoyage global et systématique du littoral et soutient le programme de surveillance de la qualité des eaux de baignade.

**Président de la Commission Environnement, j'ai lancé en 2008 une première opération avec la commune de Tarnos pour le nettoyage manuel de 1 km de plage dans le cadre de dispositions spécifiques liées aux secteurs Natura 2000.**

## Le Tourisme Durable, une nouvelle donne dans le Seignanx

Cette nouvelle approche du tourisme consiste à mieux accueillir les visiteurs tout en préservant et valorisant nos espaces naturels. Cette démarche est aussi profitable aux habitants du canton grâce aux services et aux emplois ainsi créés.

A titre d'exemples, la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement vont accompagner les professionnels du tourisme sur la voie de la gestion durable de leur établissement. Des entreprises sont prêtes à s'investir en ce sens. Par ailleurs, la commune d'Ondres va mettre en place cet été une navette gratuite qui permettra aux touristes, mais aussi aux habitants, d'aller tranquillement à la plage sans se préoccuper du stationnement de leur voiture.

En tant que Président de la Commission Environnement au Conseil Général, je ne peux que me réjouir de telles initiatives. Je m'implique personnellement pour que le Conseil Général accompagne financièrement ces projets. Un projet plus global d'aménagement de la plage d'Ondres, lui aussi soutenu par le Conseil Général, est en réflexion.

Toujours dans le cadre de cette démarche nouvelle, la Communauté de Communes



souhaite donner toute sa place à l'Agro-Tourisme dans le Seignanx.

Enfin, avec le Comité de Bassin d'Emploi, la Communauté va mener des actions pour pérenniser les emplois touristiques et développer la formation professionnelle. Dans ces deux domaines, le Conseil Général des Landes apportera aussi son soutien inconditionnel.

Comme dans l'ensemble des Landes, le tourisme se porte bien dans le Seignanx, car nous bénéficions d'un atout incontestable : des espaces naturels préservés.

**Avec les élus, nous avons la volonté de donner au Tourisme une dimension Durable pour que tout en préservant notre territoire, il participe au développement du Seignanx.**

un canton en  
**mouvement**

## Mes Délégations

L'Assemblée Départementale m'a confié, en particulier, les délégations suivantes.

Membre de la Commission Permanente du Conseil Général  
Président de la Commission Environnement du Conseil Général

Membre du Comité Syndical de l'Aéroport BAB-Sud Landes

Membre du comité stratégique du port de Bayonne

Vice Président de Géolandes (Gestion des Etangs Landais)

Membre des conseils d'administration des maisons de retraite Léon Lafourcade  
Saint Martin de Seignanx et de Tarnos

Membre des conseils d'administration des collèges de Saint Martin et Tarnos

Membre du conseil d'administration de la SEM Ener Landes (énergies renouvelables)

Directeur de la Publication : Lionel CAUSSE

Coordination de la rédaction : Eric Guilloteau

ISSN : en cours

Dépôt légal : 1er trimestre 2009

Impression : Imprimerie Boucau Tarnos

Imprimé sur papier recyclé.

Diffusion : 8500 exemplaires.